

## Mionnay, Ain (01)

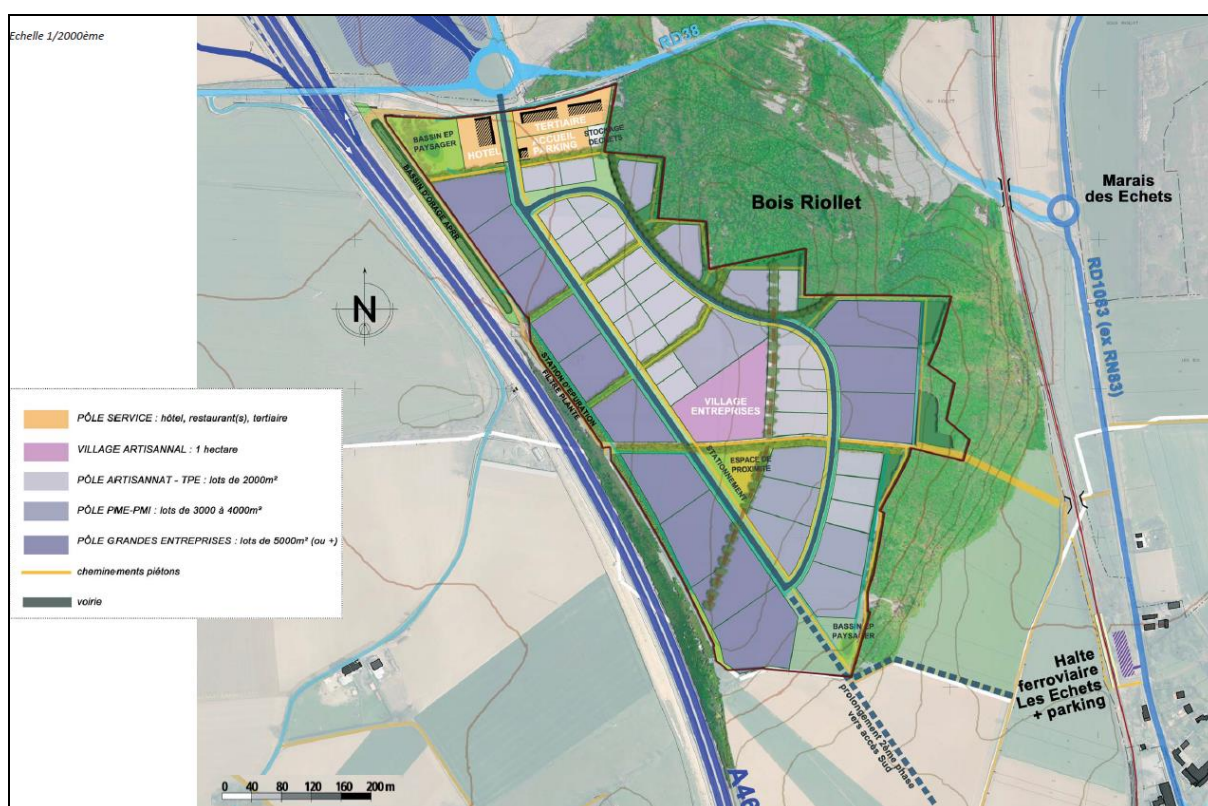
**Livraison CPAUPE :** décembre 2010

**Maître d'Ouvrage :**  
Communauté de Communes Centre Dombes

**Surface :** site de 28 Ha, dont 20 Ha dédiés à la commercialisation

## Création d'un parc d'activités sur la commune de Mionnay comportant :

- un pôle service (hôtel, programme tertiaire, point accueil et gardien...)
- un village artisanal
- un pôle artisanat -TPE
- un pôle PME-PMI
- un pôle grandes entreprises, y compris logistique et commerce de gros



## UN PARC D'ACTIVITE RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

### 1 Un diagnostic complet de l'état existant pour des réponses adaptées au contexte de l'opération

La démarche AEU® a permis sur le projet la mise au point de réponses environnementalement performantes compte tenu du contexte du site. Ainsi :

- La proximité géographique à la halte ferroviaire existante a été renforcée par la création d'une voie sécurisée, dédiée aux modes doux, empruntant le trajet le plus court.
- La répartition des programmes sur le terrain tient compte de la proximité autoroutière : les parcelles les plus grandes, dédiées à des activités logistiques (également source de bruit) sont utilisées pour former un tampon acoustique pour les autres parcelles.

- Les réseaux d'assainissement eaux usées/eaux pluviales à proximité du site étant sous-dimensionnés, il a été fait le choix de recourir à un assainissement autonome sur le site : noues et bassins de rétention pour l'eau pluviale, lagunage pour une partie des eaux usées. Ces dispositifs sont conçus pour suivre l'évolution de la commercialisation du site (en plusieurs tranches).
- L'éloignement des centres de tri des déchets les plus proches a conduit à la mise en place d'une plateforme commune de tri des déchets sur la ZA, de manière à limiter les transports entre le site et les centres de tri, et à rendre plus économique et plus performante la gestion des déchets à l'échelle de la ZA.
- La conception des voiries s'est faite de manière à anticiper l'évolution de l'urbanisation à proximité du bourg riverain des Echets : la trame viaire proposée permettra notamment à terme un contournement de ce bourg par les flux logistiques pour limiter l'impact de l'augmentation des déplacements liés à l'essor de la ZA sur les habitants.

## 2 L'intégration d'objectifs de performance pour le futur aménageur/les futurs preneurs

Le plan directeur d'aménagement issu de la démarche AEU® intègre également des recommandations à destination du futur aménageur/des futurs preneurs :

- Un objectif de performance énergétique a été défini par typologie de programme, de manière à poser les bases de constructions en phase avec les futures réglementations thermiques.
- Des objectifs d'aménagements à l'échelle des parcelles imposent notamment une maîtrise des débits de fuite, l'intégration d'espèces végétale dans une palette locale et résistante, l'utilisation d'une certaine quantité de bois, etc...

## INTERVENANTS

Maître d'Ouvrage	Communauté de Communes Centre Dombes 416 Avenue Charles de Gaulle 01330 Villars-les-Dombes Mme la Présidente Tél : 04 74 98 47 15
Architecte Urbaniste	URBINO 75 rue Crillon 69006 Lyon Mme Laurence VERICEL Tél : 04 72 44 75 88
Paysagiste	ERANTHIS 10 Rue Terraille 69001 Lyon M. Frédéric DELLINGER Tél : 04 78 27 23 63
Qualité environnementale	ETAMINE 10 avenue des Canuts 69120 Vaulx-en-Velin Solène PEYRAGROSSE Tél : 04 37 45 34 20

